

Anonyme
AVE MARIA... BENEDICTA
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.184]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.184), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 153^v-154, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(fin du 2^e système du f. 153^v et 154 en entier)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie. Peter Bennett (voir ci-dessous, p. 219) considère indûment cette pièce comme « a high-voice paraphrase » du motet n° d.182 composé sur le même texte : seules les cinq premières notes du sujet initial sont communes.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut2,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter de plusieurs manières : soit avec deux voix d'enfants accompagnées par deux pupitres de voix d'hommes, *haute-contre* et *basse-taille*, soit par trois voix d'enfants soutenues par une voix de *basse*. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

Prière à la sainte Vierge.

TEXTE & TRADUCTION

Ave Maria gratia plena, Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui Jesus.

Sancta Maria mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc, et in hora mortis nostræ. Amen.

*Je vous saluë Marie pleine de grace, le Seigneur est avec vous : vous estes benite entre toutes les femmes, et Jesus le fruit de vos entrailles est beny.
Sainte Marie Mere de Dieu, priez pour nous pauvres pecheurs, maintenant et à l'heure de nostre mort. Ainsi soit-il.*

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire romain [...] en latin et en françois*, partie d'automne, Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659, p. 1-2)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 20-23.